

Justificatif généré le 25/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/07/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

[www.actu-juridique.fr/a/19301521454344-2019J02372\\_2022-07-07](http://www.actu-juridique.fr/a/19301521454344-2019J02372_2022-07-07)

N° d'annonce :

19301521454344-2019J02372\_2022-07-07

IBF

Société à responsabilité limitée

184 Rue de Paris, 93130 Noisy le Sec

R.C.S. : BOBIGNY 842 229 791

Activité : activités des agences de travail temporaire

**Tribunal de commerce de Bobigny**

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 07 juillet 2022

**Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny.** Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. James STEWAN pour une durée de 10 ans.